

## PONCTION-BIOPSIE DU OU DES SEIN(S)

### Pourquoi cet examen vous a-t-il été prescrit ?

Il s'agit d'un geste simple, rapide, pouvant être guidé par l'échographie ou par un appareil radiologique et qui permet de réaliser un petit prélèvement à l'aide d'une aiguille fine. Celui-ci est envoyé au laboratoire pour analyse au microscope. Parfois, en cas d'inflammation de votre sein, c'est du liquide qui est prélevé à la recherche de germes. Dans d'autres cas, on vide un kyste gênant ; ce geste permet souvent un assèchement définitif du kyste.

### Quelles précautions devez-vous prendre pour cet examen ?

Si vous êtes sous anticoagulant, il vous est demandé de les arrêter 3 jours avant l'examen.

### Avant l'examen

Il n'y a pas de préparation particulière, il vous est demandé d'apporter vos anciens clichés mammographiques si ceux-ci n'ont pas été réalisés dans le réseau EpiCURA.

### En pratique

**Dois-je être à jeun ?** Ce n'est pas nécessaire.

**Combien de temps dure l'examen ?** Entre 20 et 30 minutes.

**Est-ce douloureux ?** Une anesthésie locale est réalisée avant la ponction pour diminuer la sensibilité de la zone examinée.

**Dois-je être accompagnée ?** Pour votre confort, nous vous conseillons d'être accompagnée pour le retour.

**Quand obtient-on les résultats ?** L'analyse est effectuée par le laboratoire qui enverra les résultats sous 8 jours au médecin prescripteur de la ponction.

**Ai-je besoin d'un arrêt de travail ?** Ce n'est pas nécessaire.

**Quels sont les risques ?** Pour éviter ou limiter de risque d'hématome, une compression est exercée au niveau de la région ponctionnée. Les complications infectieuses sont tout à fait exceptionnelles grâce aux conditions d'asepsie observées. Comme pour tous les examens radiologiques, cet examen comporte une légère irradiation mais celle-ci est limitée au minimum pour permettre un diagnostic correct. N'oubliez toutefois pas de nous prévenir si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être.

**Dans tous les cas, si vous avez une question, n'hésitez pas à la poser au moment de prendre votre rendez-vous ainsi qu'au technologue qui vous prendra en charge avant de commencer l'examen.**